



Lo Parvi

Association nature
Nord-Isère

La Plume de l'épervier

pour connaître, faire connaître et protéger
le patrimoine naturel

juillet - août 2016 - Circulaire n°359 - 30^{ème} année

Publication interne mensuelle de l'association Nature Nord-Isère

Tél. 04-74-92-48-62

Secrétariat-Accueil : contact@loparvi.fr

www.loparvi.fr

SOMMAIRE

- **Edito de Françoise** 1
- **CA du 13 juin** 2
- **L'espèce du mois** 2
- **Sortie Auvergne** 3 - 4
- **Droit des animaux** 5-6
- **L'agenda** 6

Directeur de publication

Murielle Gentaz

Membres de la commission

Marc Bourrely,

Hortensia Dametto,

Esther Lambert, Lucien Moly,

Micheline Salaün

Comité de relecture

Serge et Noëlle Berguerand,

Maurice et M. Rose Chevallet,

Marie Moly, Pascale Nallet

Maquette et mise en page

Micheline Salaün

Crédit photos

Christophe Grangier

Grégory Guicherd

Patrick Nallet

Micheline Salaün

L'édito de Françoise...

Ca y est !...les feuilles sont revenues....

Ravis par les premières floraisons du printemps, nous ne prêtons pas attention, souvent, au lent et patient travail de la feuillaison, qui dure bien trois à quatre mois.

Les charmes étalent longuement, comme avec complaisance, la dentelle de leurs bourgeons alternes, avant de consentir enfin à offrir à la lumière leurs feuilles si finement gaufrées ; les érables ont attaqué les premiers, à l'unisson de leurs troupes multiples et variées ; lorsque le chêne, grand seigneur se décide enfin à déplier ses feuilles enroulées serré, le frêne se fait encore prier, tandis que le robinier joue les absents comme pour faire davantage apprécier l'explosion tardive de ses fleurs. Le figuier arrive sans se presser, ses raides pinceaux accompagnés des fruits de printemps et le tilleul dessine enfin son arrondi de bouquets de cœurs lâches et tombants... Ainsi, chaque arbre semble choisir son heure ; nous avons tout juste le temps de jouir de la transparence des feuilles neuves que c'est, comme si elles avaient toujours été là. Et nous nous sentons enfin, vraiment revivre ! Que serions-nous sans les feuilles des arbres ?

Ceux-ci ont accompagné toute notre évolution, ils nous ont donné l'air, l'ombre, le feu, le bois de nos maisons, de nos navires, la mesure de notre temps ! Arbre sacré des premiers cultes, arbre de la connaissance, arbre de vie, arbre de justice, arbre de Noël, arbre généalogique, arbre cosmique, l'arbre a tissé nos vies au rythme des saisons.

Pour les grecs anciens, parmi les nymphes, qui peuplaient la Nature, les Dryades habitaient les chênes, les Hamadryades les autres arbres ; elles les protégeaient des vandales sacrilèges qui venaient les abattre. On faisait taire leurs supplications avec des prières, souvent, elles ne survivaient pas. Ovide raconte dans « les Métamorphoses » qu'Erysichton (métaphore du défricheur) s'attaqua à coups de hache à un arbre consacré à Déméter. Celle-ci, fille de Chronos (le temps) et de Rhéa (la terre), pourtant grande divinité de l'abondance, de la fertilité et donc des moissons, le condamna à souffrir d'une faim perpétuelle, si bien que, chassé par sa famille incapable de le rassasier, il finit par se dévorer lui-même !

Notre monde moderne sacrifie ses forêts tropicales pour trouver or, titane, aluminium, pour fabriquer huile de palme, biocarburants, téléphones portables etc...au détriment des populations locales qui elles, risquent de mourir de faim ! Il ne s'agit pas des arbres de l'Isle Crémieu, cependant nous nous devons d'aider les peuples qui ne peuvent ou ne savent se protéger de nos multinationales avides, si promptes à satisfaire nos caprices d'enfants gâtés ; et puis nous pourrions bien, NOUS aussi ou plutôt NOS ENFANTS ou PETITS-ENFANTS ... finir comme Erysichton !

Alors résistons : entre autres actions et c'est facile, rendons-nous sur « WWW.sauvonslaforêt.org votre voix pour la nature » et signons ses pétitions. Pensons aussi à regarder vraiment les arbres... ils le méritent.

Extrait du compte rendu du CA du 13 juin 2016

Murielle



«1- Présentation d'une réflexion de méthanisation sur notre territoire

Présentée par Richard Andreosso, responsable de la filière route, Département de l'Isère.

Après un bref historique, M. Andreosso balaie les enjeux (transition énergétique, valorisation des déchets, de la biomasse, développement local avec recherche d'autonomie pour limiter le transport des produits verts, problèmes de santé publique (plantes, animaux, organismes allergisants et/ou nuisibles, qualité de l'eau) liés au processus de méthanisation. La méthanisation est un procédé qui permet de valoriser un certain nombre de déchets, verts ou autres en les transformant. Cela peut permettre une production d'électricité, de gaz, de chaleur, de digestat (soit liquide, soit solide). Ce dernier peut servir à amender les sols.

Pour l'instant il n'y a qu'une réflexion et pas encore de projet. Il s'agirait de travailler au plus près du territoire, en incluant tous les acteurs.

2- Pouvoir est donné à la présidente pour la signature de la convention annuelle avec le Département

3- Point mi-étape du budget

Un point reste toujours en suspens : la subvention du Département.

4- Questions diverses

- L'Assemblée Générale de la FRAPNA Isère a eu lieu. Lo Parvi continuera à siéger au Conseil d'administration par le biais d'Alain Ferrié.

- Pour la mise à jour du site internet, Micheline souhaite que ce soit un site collaboratif et il faudrait qu'il y ait une ou deux personnes supplémentaires qui l'animent.

- Retour sur le week-end des adhérents en Auvergne les 4 et 5 Juin : souhait de programmer une soirée.

- Lo Parvi était représentée à l'inauguration de la nouvelle station d'épuration à Optevoz le 18 Juin

- Inauguration de la via Rhona : Lo Parvi était représentée à l'inauguration officielle le vendredi 10 Juin, et un stand a été tenu lors de la journée festive du dimanche 12 Juin.

- Fusion des 3 communautés de communes : au niveau de l'environnement le travail avec Lo Parvi devrait-être poursuivi avec la nouvelle intercommunalité.

L'espèce du mois

Le Bolet satan *Boletus satanas* Lenz

Gros champignon dont le chapeau blanchâtre à gris mastic peut atteindre 30 cm. Pores d'abord jaunes puis vite rouge orangé à rouge sang, bleus-sants. Pied sphérique à obèse à fin réseau rouge sur fond jaunâtre en haut et rose vif en bas.

- ✓ Chair blanchâtre à jaunâtre, faiblement bleuissante.
- ✓ Odeur désagréable, nauséuse, de viande avariée.
- ✓ Pousse de juillet à octobre.
- ✓ Espèce thermophile méridionale, peu courante en Isle-Crémieu, poussant en lisière bien exposée sous feuillus (en général Chênes) sur sol calcaire.



**Champignon toxique
pouvant provoquer
de violents vomissements.**



Escapade Lo parvient au pays des volcans d'Auvergne (3-5 juin 2016)

Alain Roux



Les arrivées échelonnées dans la journée du vendredi 3 permettent à tout le monde de s'installer dans le très agréable gîte du Château de Montlosier.

Le site comprend un ensemble de bâtiments de pierre volcanique, dont la maison du parc, en pleine nature à 900 m d'altitude, face aux puys de Lassolas et de la Vache, volcans de type strombolien à cratères égueulés datant de 8500 ans.



En fin d'après-midi, nous allons faire une petite promenade au lac d'Aydat, en franchissant le col de la Ventouse ; ce lac est un lac de barrage créé par une coulée de lave (Cheire d'Aydat) issue du Puy de Lassolas. Lac de pêche et de tourisme, il est alimenté par la petite rivière de la Veyre au débouché de laquelle un espace naturel protégé a vu le jour il y a quelques années, permettant une réhabilitation des lieux et assurant la qualité écologique du lac.

Nous herborisons par la tiédeur agréable d'une fin de journée assez ensoleillée...La soirée est très conviviale et bien orchestrée par notre hôte Alain Ferrié qui nous a concocté un week end de rêve, hélas un peu altéré par le brouillard et la pluie ; elle débute par un joyeux apéritif agrémenté de petites gourmandises préparées par le traiteur local qui assurera les repas du soir de ces deux jours. Le feu ronfle dans la grande cheminée.

Le matin de bonne heure, notre campeur, après une nuit « bercé » par le chant continu de la hulotte, est sorti de sa tente pour aller surprendre blaireau et chevreuil ; deux autres mordus de photo font de même, et ce sera le même scénario ces deux jours...nous nous retrouvons tous pour un solide petit déjeuner avant d'entreprendre le circuit du jour qui nous conduira sur le Puy de Lassolas.



Ascension du Puy de Lassolas dans le brouillard

Au départ, la belle pensée des rochers nous accueille ainsi que les aubépines monogynes toutes roses ici.... ensuite c'est une jolie marche d'abord dans une magnifique hêtraie, où nous admirons les inhabituels (pour nous) doronic tue-panthère et géranium sombre, puis à travers une lande à callune parsemée de pins et genévriers où trône parfois la gesse des montagnes, pour attaquer ensuite le cône raide du volcan, marchant dans les scories (fragments de lave éjectée), les cendres parsemées de bombes volcaniques ; ici la terre est rouge et assez inhospitalière, les genêts tout jaunes à cette période y sont rois : genêt purgatif, genêt à balais et, à ras de terre, le genêt rampant, en haut, c'est la pelouse rase à nard raide ; nous naviguons dans le brouillard et Alain nous fait dévaler la « descente interdite » à travers un maquis d'arbustes de toutes espèces. Nouvelle traversée de la hêtraie, où nous écoutons le concert des chants d'oiseaux, dominé par la grive musicienne ; facéties de Jean-Jacques avec le roitelet triple-bandeau..Le retour pour midi se fait à treize heures (ah ! ces botanistes si difficiles à faire avancer !) puis repas au gîte, à l'abri et au chaud !

.../...

.../...

Après une courte visite à la maison du parc (très intéressante exposition sur l'archéologie aérienne), nous allons visiter, sous la bruine et dans le brouillard, une carrière au centre d'un cratère, où toutes les formes volcaniques sont présentes : bombes, coulées, couches en strates, scories, rochers monumentaux. Quelques courageux vont provoquer le puy de la Vache, histoire de se dégourdir les jambes...

Au retour, nous apprenons à goûter la « châtaigne de terre », jolie ombellifère dont la racine est attachée à un rhizome sphérique profondément enfoui dans la terre : elle devait nourrir l'homme préhistorique, et peut être plus tard en cas de disette.

Nouvelle soirée conviviale, le repas débutant par un apéritif local à base de châtaigne et de pomme (le « berlou »).



Formes volcaniques



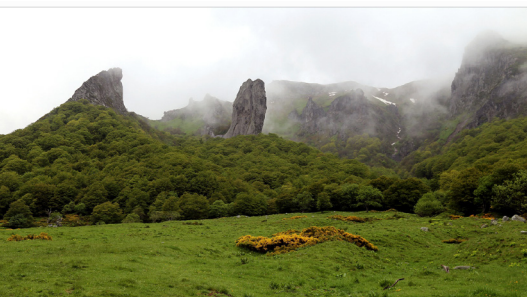
La journée de dimanche s'annonce assez pluvieuse, et nous prenons la direction de la vallée de Chaudefour, avec un clin d'œil au passage pour le majestueux château de Murol juché sur son éperon rocheux, et pour le lac Chambon que nous longeons (lac de barrage créé il y a 30000 ans par des cônes de débris et un glissement de terrain « coulée de débris »).

Malgré quelques petites ondées, la montée dans la vallée de Chaudefour à partir du fond de la réserve (maison de la réserve) va s'avérer enchantée : au départ, le dyke de la dent de la Rancune (filon volcanique, conduit d'alimentation en magma depuis les entrailles de la terre, rempli du magma refroidi, puis déchaussé par l'érosion) émerge lentement des lambeaux de brume, puis peu à peu le paysage va se démasquer, laissant apercevoir crêtes, névés et cascades et permettant d'observer à la lunette quelques chamois et faucons pèlerins.

Herborisation magnifique durant toute la montée jusqu'à l'alpage, par les prairies où paissent les magnifiques vaches de Salers (avec des cornes !), la mégaphorbiaie au pied d'une jolie cascade, les ruisselets et gouilles bordant le chemin...une halte délicieuse à la source Sainte Anne, pour se désaltérer avec une eau fraîche, pétillante et ferrugineuse !

Au retour, casse-croûte hors sacs dans la bonne humeur, à la terrasse du restaurant local qui a accepté de nous accueillir. Avant de nous séparer (la pluie est de retour, et nous renonçons à visiter la tourbière de la narse de Lespinasse), visite à la maison de la réserve, où l'accueil très chaleureux et la présentation très pédagogique de la faune, de la flore et de la géologie locales nous enchantent ; Françoise ne manque pas l'occasion de laisser quelques unes de nos plaquettes Lo parviennes qui suscitent l'admiration de l'hôtesse !

« La pluie du matin n'arrête pas le pèlerin », voilà la devise qui nous a permis de passer un excellent séjour auvergnat, et un grand merci à Alain Ferrié qui a rondement mené l'expédition !



Vallée de Chaudefour

Photos : Patrick Nallet

Les animaux en chair et en droit, (2ème partie)

Marc



Blaise Pascal (1623-1662) a écrit que « ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste. » L'animal, face à l'homme et à ses prétentions, est faible, et il faut donc faire effort pour lui rendre justice. Nul ne vient

demander réparation pour la foule des animaux massacrés sans raison. Mais, il y a plus, car une autre raison vient faire que le droit qui par essence vise à rétablir un équilibre (la balance) entre les parties, n'agit pas en ce domaine ! Le droit ne s'intéresse qu'au sujet de droit. Or comme on l'a vu, l'animal sauvage n'a pas d'appartenance juridique, n'ayant nul maître, nulle 'famille', nul ambassadeur (res nullius), il n'a donc nul droit ; il n'est pas une personne, il n'est pas un justiciable. N'appartenant à personne il ressort du divin. « - Y'a des avantages et des inconvénients ! »

Pour bien comprendre ce qu'il en est de l'animal sauvage, il faut préciser l'évolution du statut actuel de l'animal domestique. Si pendant longtemps il a appartenu à la catégories des choses, - comme on l'a dit précédemment - dont on fait commerce, que l'on peut posséder, et à ce titre soumis au même régime qu'un meuble, il s'est fait jour, petit à petit, à partir du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle, que celui-ci était aussi un être doué de sensibilité et même dans une certaine mesure capable de représentations. Dès lors, il ne pouvait plus être traité comme une chose. Il fallait faire droit à cette sensibilité et à la nôtre en fait, et introduire dans les lois le concernant, certains critères éthiques, jusque là réservés aux humains. Tous les droits européens ont au cours de ces dernières années pris en compte cette dimension nouvelle de l'animal. Mais précisons le bien, ces critères ne concernent que les animaux ayant des rapports directs avec les humains : animaux destinés aux loisirs, à l'alimentation, aux expérimentations, ou détenus dans les zoos.

Le point que nous voulons éclairer ici, est celui du statut de l'animal sauvage, et de son évolution souhaitable. Pour une association de protection de la nature, c'est bien le moins.

Posons d'abord, qu'on ne peut protéger la nature, sans protéger ses constituants, c'est-à-dire les espèces animales et végétales indigènes.

Mais on sait que cette démarche, de protection, même pour des espèces répertoriées et protégées, est déjà difficile ; lorsqu'il faut arrêter le bras de la pelle mécanique, stopper la toupie du camion à béton, mille arguties sur la nécessité du 'développement', de l'aménagement, de l'activité économique, surgissent.

Le vieil instinct inquiet se réveille ! « On ne va pas retourner dans les grottes, merde alors ! » C'est en fait le rapport de force entre l'homme et la bête ou la plante qui s'expose crument.

En l'état actuel du droit, l'animal sauvage n'est pris en compte qu'en tant qu'espèce, il n'existe que par le groupe ; et encore cela ne vaut que pour une partie des vertébrés que l'on peut ranger entre espèces protégées, nuisibles ou gibiers. Il relève d'ailleurs du code rural et du code de l'environnement, et non du code civil. Il n'y a pas d'individus dans ces espèces ! Et si on les dénombre, c'est pour évaluer la taille du groupe, de la population, comme on dit. Sachant que la sauvegarde des espèces en péril est déjà difficile, on mesure le pas à franchir pour prendre en compte l'animal, la bête en elle-même.

Une double question se pose donc :

Qu'en est-il des espèces non répertoriées ? Invertébrés, insectes, et une partie des vertébrés.

Pourquoi cette distinction entre l'animal domestique et animal sauvage ; faut-il y remédier et parvenir à considérer l'animal sauvage dans son unicité organique ?

L'Assemblée Nationale française eut à débattre en mars 2015, de la possibilité de reconnaître les animaux sauvages comme des êtres sensibles, mais sans entrer, me semble-t-il, dans les détails des espèces concernées. Cet amendement à la loi sur la biodiversité, déposé par Laurence Abeille, fut promptement repoussé sous les coups conjugués d'une ministre peu encline à ce genre de délicatesse morale, et des lobbys de la chasse qui y voyaient une remise en cause possible de leurs 'nobles' pratiques.

Y viendra-t-on un jour ? Une bonne part de la question repose sur l'individuation de l'animal. On peut poser comme hypothèse que si l'animal domestique, celui qui vit sous votre toit, est l'objet de tant de soins, c'est, en grande partie, parce qu'il a un nom. Certains éleveurs attribuent à chaque bête un nom pour les identifier - évidemment à la ferme des 'mille vaches', c'est un peu compliqué - ! Mais c'est un des moyens pour donner à des animaux une certaine personnalité ; à laquelle il est plus facile de s'attacher et, éventuellement, de s'identifier. Car la prise en compte de la souffrance d'autrui repose en partie, sur la capacité à ressentir cette souffrance, à travers l'autre.

Il reste que c'est lorsque nous pouvons identifier l'individu que nous pouvons nous identifier à lui, et partant le protéger ! Respecter une espèce, en tant que telle paraît plus difficile, et on peut penser qu'il s'agit plutôt, alors, d'un choix rationnel, que d'un respect au sens moral. On remarquera, qu'à contrario, c'est par une décision certes irrationnelle, mais logique par rapport à ce qu'on vient de dire, que sont enclenchés des

.../...

.../...

processus d'ethnisations permettant de massacrer ensuite, allégrement, des populations humaines ! On déteste plus facilement une catégorie, fut-elle fictive (voir les massacres du Rwanda, ou dans l'ex-Yougoslavie, et bien d'autres précédemment), que des individus pris en tant que tels.

Selon l'adage bien connu, ce que l'on fait aux bêtes, on le fera un jour aux hommes ; ce n'est pas rassurant !

Pour nous résumer, on a vu que la sensibilité de l'animal domestique ou assimilé, est mieux prise en compte aujourd'hui, et se traduit dans la loi ; mais que ce n'est pas le cas de l'animal sauvage ; qui, pour prix de sa sauvagerie reste soumis à la loi de l'anonymat - n'est-

ce pas aussi ce qui arrive aux tribus amazoniennes ou papoues s'obstinant à vivre hors des règles de notre belle société -, anonymat facilitateur de massacres et d'éradications brutales, hors du champ de notre conscience (et des caméras).

Il reste à savoir, entre autres, si c'est pour nos besoins, futurs ou présents, qu'il faut protéger toutes les espèces, pour, comme on dit ne pas scier la branche sur laquelle on est assis, ce qui serait encore une forme d'anthropocentrisme, et si le sens moral ne peut pas aussi venir au secours de l'être anonyme dans sa splendide sauvagerie.

Agenda - Manifestations - Brèves...



Lo Parvi
Association nature
Nord-Isère

RÉUNION DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
LUNDI 12 SEPTEMBRE
20H AU LOCAL

- 1 - Validation du CR du CA du 5 juillet 2016
- 2 - Bilan annuel du Projet «Faire connaître»
et mise en place des fiches Actions
- 3 - Questions diverses

**Les adhérents qui souhaiteraient assister à ce CA
doivent s'inscrire avant le 2 septembre**

**La PôZ
à
Cozance**

Le 17 septembre

10h Poz
11h30 Présentation du «Sortir 2016/2017»
Auberge loparvienne

Tous les adhérents sont invités

SORTIE ARCHÉOLOGIE, OUVERTE AUX ADHÉRENTS

RENDEZ-VOUS LE 10 SEPTEMBRE,

ÉGLISE D'ARANDON À 14 H

Une présentation historique du camp d'internement (qui fut installé près de l'ancienne fonderie d'Arandon) sera effectuée par Pierre Legendre, conservateur du patrimoine à la DRAC Rhône-Alpes-Auvergne.
Puis Raphaël Quesada présentera l'intérêt naturaliste des étangs du SIVAL.

CONCOURS PHOTO 2016 «CHAPEAU LE CHAMPIGNON»

N'oubliez pas d'envoyer vos plus beaux clichés
avant fin novembre

Vous trouverez le règlement du concours sur
notre site internet : www.loparvi.fr

MIGRATION VÉLOCIPÉDIQUE LOPARVIENNE DESTINATION BORNA

**Rendez-vous samedi 30 juillet à 9h
au parking relais de la Via Rhôna à Morestel**

(en face la Communauté de Communes)

pour accompagner Françoise Laffond et Marc Bourrely sur les premières longueurs de leur périple de 1200 km. Esther Lambert viendra les rejoindre à Ulm le 5 Août. Courage à notre trio qui devrait arriver à destination vers le 12 Août

Sorties «Nature» de l'automne

- Entretien d'une tourbière à droséras ----- 7 septembre de 14h à 17h
- Atelier peinture dans la nature ----- 21 septembre de 14h30 à 16h30

**Si nos sorties sont gratuites
et ouvertes à tous,
l'inscription préalable est obligatoire.**